



La thrombo-embolie veineuse dévoilée



LES CONNAISSANCES sur la thrombo-embolie veineuse sont en constante évolution avec la découverte des thrombophilies et l'émergence de nouveaux outils diagnostiques. Toutes ces nouveautés amènent de nouveaux défis pour les cliniciens. Par ailleurs, plusieurs sujets liés à la conduite clinique sont encore controversés, comme les indications de dépistage des thrombophilies, l'utilisation de certains outils diagnostiques et la durée de traitement, pour n'en nommer que quelques-uns.

Les symptômes associés aux problèmes thrombo-emboliques veineux ne sont souvent pas spécifiques. Les omnipraticiens de première ligne doivent donc avoir un indice de présomption clinique élevé lors de l'évaluation initiale des patients. La multitude des options diagnostiques et thérapeutiques doit nous faire réfléchir au meilleur moyen d'utiliser les ressources disponibles dans nos milieux de travail. Les anticoagulants sur le marché sont très efficaces, mais comportent tout de même des risques qu'il faut savoir gérer. Nous espérons susciter votre intérêt pour ces sujets et vous donner l'occasion de faire le plein d'informations utiles pour votre pratique.

Vous remarquerez que la majorité des méthodes discutées sont corroborées par des données probantes. Pour les sujets controversés, à défaut d'articles scientifiques rigoureux, certaines recommandations reposent sur des consensus d'experts.

Au nom de tous les auteurs, je vous souhaite une bonne lecture !

Stephanie Cloutier
Hématologue

Agrément. La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

Post-test. Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'au plus dix questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions ou remplir le questionnaire en ligne et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage d'au moins **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'entourez qu'**une seule** réponse par question. Les réponses seront publiées trois mois plus tard à la fin de la section avec les références.